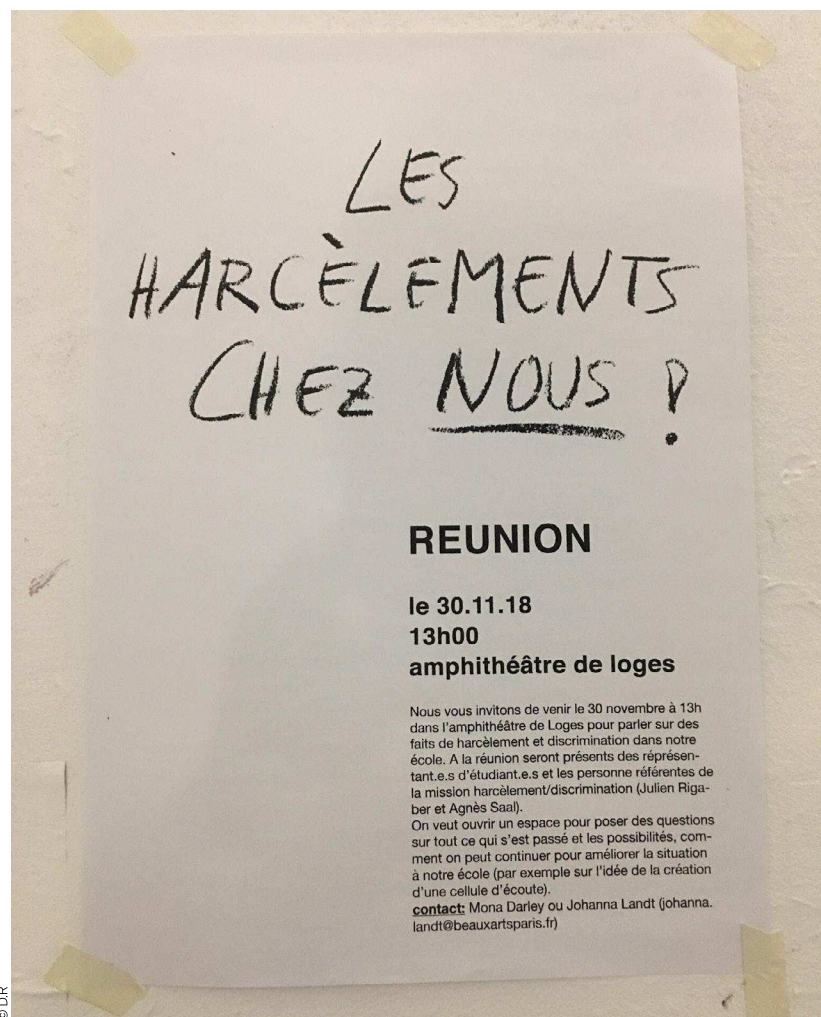


Les écoles d'art font front face au harcèlement

Engagée depuis plusieurs années, la lutte contre toute forme de harcèlement dans les écoles d'art a récemment pris un nouvel élan, notamment grâce à la charte publiée cet été par l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

Par Emmanuelle Lequeux



Affiche pour une réunion sur le harcèlement aux Beaux-Arts de Paris, novembre 2018.

En haut : La cour du Palais des études de l'École nationale supérieure des beaux-arts au 14, rue Bonaparte, Paris.

Before #MeToo ? Oui, il y a eu un avant. Dès 2014, les écoles d'art s'engageaient contre les discriminations : alors qu'affleuraient au grand jour divers cas de harcèlement, l'ANdÉA, association nationale qui les représente, amorçait une réflexion collective pour tenter de mettre fin au phénomène. En mars 2015, une charte était signée par les 57 écoles sous tutelle du ministère de la Culture. « Si, dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général,



Photo: Jean-Pierre Dalbera

les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre », promettait ce texte. A-t-il été appliqué ? S'est-il avéré efficace ? Les différentes révélations surgies dans le sillage de #MeToo, à l'automne 2017, laissent croire que non. Insuffisamment en tout cas. Difficulté à susciter les témoignages, quasi-impossibilité de fournir des preuves, omerta généralisée... De nombreuses raisons freinent le déclenchement de signalements et de procédures disciplinaires. Pourtant, les universités ont, elles, enclenché le processus il y a dix ans déjà. Depuis la loi Fioraso de 2013, toutes se sont dotées d'une mission égalité femmes-hommes. Une vingtaine de dispositifs de prévention et de prise en charge du harcèlement sexuel ont été constitués en dix ans et plus de 70 référents nommés. Démarche activement soutenue par le collectif féministe Clasches, constitué depuis 2000 d'ex-doctorantes qui mènent une guerre sans merci contre les harceleurs. Mais le microcosme singulier que constitue chaque école d'art nécessite des réponses adaptées au plus près. « *Le rapport pédagogique (de toute école d'art, ndlr) est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel, rappelle la charte de l'ANdÉA. De ce fait, les écoles d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographie, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination* ». /...



© MCC/Dieler Plowy.

Françoise Nyssen,
ex-ministre de la Culture.

L'Ensba de Paris devait servir de modèle : c'est là que l'ex-ministre de la Culture a lancé le débat, en novembre 2017, suggérant que l'institution riche de 650 étudiant.e.s se devait d'être exemplaire en la matière.

C'est pourquoi, à la demande de Françoise Nyssen qui s'était montrée très sensible à la question, de nombreuses écoles se sont lancées depuis un an dans la rédaction de chartes adaptées à chaque écosystème.

Une forte pression

C'était loin d'être le cas : un groupe d'élèves avait recueilli nombre de signalements que l'institution regardait alors comme une poule contempler un couteau. « *Les témoignages d'élèves que nous avons rassemblés dénoncent un technicien qui menace de [leur] casser les jambes, un prof qui caresse une cuisse ou s'enferme avec les étudiantes, un autre qui brise volontairement l'œuvre d'une élève ; bref, des choses belles et douces,* ironisait alors l'un des initiateurs de la fronde. *Et quand on en a fait part à notre directeur Jean-Marc Bustamante, ça l'a fait rire. Il nous disait : mais ça, c'est de la drague !* »

Autour de la directrice pédagogique Joan Ayrton (qui vient de démissionner de l'école pour reprendre l'enseignement), l'équipe de

Jardin suspendu
de la Villa Arson, Nice.

Photo M&Aurier.

direction des Beaux-Arts s'est malgré tout attelée à la rédaction de sa propre charte éthique dès l'hiver 2017.

Réalisé « *sous forte pression* », ce manifeste a été approuvé au début de l'été par le conseil d'administration de l'école, puis par le CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail). Avec le label « musée de France », c'est la principale avancée du mandat de Jean-Marc Bustamante, même si ses difficultés à apaiser le débat au sein de l'école et à prendre la mesure du problème lui ont valu sa place. Avec davantage de sérénité, nombre d'écoles se sont lancées cette année dans un chantier similaire : l'Ensad, l'Ensci, les écoles de Bretagne, Clermont-Ferrand, Marseille, Toulouse, Nancy ou encore la villa Arson à Nice, qui a suscité une réflexion collective à ce sujet, incluant tous les membres de la communauté, jusqu'au gardien ou au jardinier.

Quoi de neuf dans la charte de l'Ensba ? Elle vise à établir une parité à tous les niveaux, enseignants, jurys, élèves, mais aussi à « *promouvoir la représentation des femmes artistes, auteures, architectes et de leurs œuvres, ainsi que des femmes théoriciennes dans les contenus enseignés* ». Promesse est faite, également, de « *procédures claires et transparentes* » en cas de signalement. Faut-il y voir un effet immédiat de ce texte ou la conséquence de la nomination d'Agnès Saal au poste de haute-fonctionnaire à l'Égalité, la Diversité et la Prévention des discriminations du ministère (qu'elle occupait déjà comme chargée de mission) ? Dès la rentrée qui a suivi l'adoption de la charte, un des professeurs dont le nom revenait le plus souvent dans les témoignages était « *suspendu à titre conservatoire* » sur décision du ministère. Il y a quelques années, il l'avait déjà été, durant six mois. Quant aux signalements, ils sont, aux dires des élèves, considérés sous un jour nouveau.

« *Je suis toujours interloquée de voir que, dans des écoles d'art du ministère de la Culture, il y a encore des problèmes,* confie la directrice d'une des écoles du réseau. *Il me semblait que cela se réglerait naturellement avec le départ des générations au-dessus de moi. En réalité, il suffit que la directrice ou le directeur incarne les valeurs que la charte reprend pour que la culture de l'établissement évolue* ». Reste donc à savoir quelle place Jean de Loisy, qui vient d'être nommé à la tête de l'Ensba, donnera à ces enjeux. 🍷